

La Comptabilité Bancaire



Durée conseillée

2 jours soit 14 heures

Tarif selon devis



www.abisformation.fr

COMPTABILITE

La trésorerie d'une entreprise à un instant donné est égale à la différence entre ses emplois de trésorerie et son endettement bancaire à court terme.

La comptabilité bancaire permet dans un premier temps d'enregistrer les opérations d'encaissement et de décaissement de l'entreprise. Et dans un second temps d'identifier les fonds dont elle dispose en comparant ses enregistrements aux relevés d'identité bancaire.

La tenue de la comptabilité bancaire impose la connaissance des flux de trésorerie, des opérations de règlement et d'encaissement.

CONTENU

■ La trésorerie

- Les opérations de trésorerie
- Les disponibilités à l'actif du bilan
 - Comptes bancaires et chèques postaux
 - Rapprochement bancaire
 - Caisse
- Les crédits de trésorerie
 - Le découvert
 - Les avances bancaires
 - L'escompte
- Les excédents de trésorerie
 - Les valeurs mobilières de placement

■ Les opérations de trésorerie et leur enregistrement

- Le règlement au comptant
- Le règlement à crédit
- Les avances et acomptes
- Le recouvrement effectué par l'entreprise
- L'affacturage
- Fonctionnement des comptes caisse, banque et chèque
- Pièces justificatives et documents utilisés

■ L'analyse des performances via les SIG

- Définition : les Soldes Intermédiaires de Gestion
- Les indicateurs de flux monétaire dans les SIG
 - Calcul
 - Interprétation

Références bibliographiques

Exercices de comptabilité générale
Béatrice et Francis Grandguillot
Editeur Gualino - 09/2012

Format

Sur-mesure

Groupe de 12 stagiaires maximum

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- De comprendre la logique générale de la trésorerie
- De comprendre les différentes opérations de trésorerie
- D'effectuer des opérations d'écritures courantes

Public

S'adresse à toute personne débutant dans un service comptable ou de trésorerie, désirant acquérir l'essentiel des connaissances de base en comptabilité bancaire

Pré-requis

Avoir les connaissances de base en comptabilité générale

Profil Intervenant

Formateur junior, senior ou expert

- Ayant minimum 10 ans d'expérience professionnelle
- Jusqu'à plus de 10 ans d'animation de formation
- Recrutés selon un processus de sélection normé

Pédagogie

- **Démarches** : déductive, inductive, dialectique
- **Méthodes** : démonstrative, interrogative, expositive, découverte, analogique
- **Formation-action**

Formations complémentaires

La Comptabilité Générale
La Comptabilité Tiers : clients / fournisseurs

Nos pratiques qualité

- Personnalisation du contenu de formation possible, en fonction des objectifs du Client
- Remise d'un support pédagogique personnalisé et d'une attestation de fin de formation à chaque stagiaire

ABIS FORMATION / ABIS INSTITUTION sont concepteurs de ce contenu

ABIS FORMATION / ABIS INSTITUTION - 27 rue de la Bienfaisance 75008 PARIS - Tél : 01 44 70 01 69 / Fax : 01 44 70 01 79
ABIS FORMATION : Sarl au capital de 10 710 € - Siret : 443 421 284 000 29 - ABIS INSTITUTION : Sarl au capital de 3 000 € - Siret : 499 850 089 000 16